

PROCES-VERBAL DU VENDREDI 17 MAI 2013
CONVOCAION DU 6 MAI 2013

Étaient présents : Mmes et Mrs les conseillers municipaux :

Marie Martine LAURENT, Christine PERONNE, Aurélia RIPOCHE,
Pierre BAJOR, Christian VIMPERE, Patrick PIVETEAU, Marcel PRECIGOUT, Pascal RIVET,
Raymond BENITO.

Absente excusée : Mme Catherine POLMAN

Absent non excusé : Philippe LATASTE

Secrétaire de séance : M. Patrick PIVETEAU

1-LE COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 19 AVRIL 2013 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2-P.A.V.E.

Présentation du diagnostic de l'accessibilité aux personnes handicapées de la voirie et des espaces publics réalisé par le bureau d'études QCS SERVICES sous maîtrise d'œuvre Le Pays Horte et Tardoire. Ce diagnostic a été réalisé sur les sites du Pont d'Agris, du Bourg, de la Grange, du stade de football et du tennis. Ce diagnostic comprend une synthèse par handicap ou déficience concerné par les obstacles relevés, une analyse détaillée des obstacles, des commentaires généraux, un repérage des fiches, une cartographie des cheminements concernés et une évaluation chiffrée des travaux préconisés. Ces travaux ne sont pas obligatoires au 1^{er} janvier 2015. Par contre, ce diagnostic devra être obligatoirement pris en compte lors de tous travaux de voirie dans les secteurs étudiés.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis favorable au diagnostic présenté.

3-TRANSPORTS SCOLAIRES

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 2 mai 2013 au Conseil Général pour l'ouverture des plis. P.PIVETEAU, adjoint, représentait la commune. Pour le circuit d'Agris, une offre a été présentée par le transporteur VRIET, actuel prestataire. Il est à noter une augmentation de 4,51%, certes sur un petit montant 2 485 € TTC/an. A compter de la rentrée 2013/2014, le prix unitaire forfaitaire annuel passera à € TTC 2 597 et à compter de la rentrée 2014/2015, semaine de 4 jours 1/2, € TTC 3 246,25. La prestation est subventionnée à hauteur de 50% par le Conseil Général.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette proposition.

4-REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

M. le Maire informe le Conseil Municipal que M. le Directeur académique des services de l'éducation nationale, par un courrier daté du 12 avril 2013, a accepté notre demande de

report à la rentrée 2014 de mise en application du décret n°2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires.

5-DEVIS

M. le Maire présente et commente des devis au Conseil Municipal.

- **Zone d'activités** : un devis PROM'HAIES pour un montant de 1 704,44 € TTC

subventionné à hauteur de 740 € par le Conseil Général pour la création d'une haie le long de la RD 6 et sur un côté de la traverse de la Zone VC 209. Ce prix ne comprend que la fourniture et la protection des plants. Le Conseil Municipal souhaiterait obtenir au moins un devis détaillé tout compris : travail du sol, paille, fourniture, protection et plantation des plants.

- **Chez Pelet** : Lors du dernier Conseil Municipal, il a été évoqué un courrier daté

du 2 avril 2013 émanant des Parents et Accompagnants des Cavaliers du Club d'Équitation de l'Oxer qui demandent d'installer un système de sécurité aux abords immédiats du Club d'équitation.

La commission « Voirie » a étudié la possibilité d'améliorer la sécurité aux abords du Club d'équitation et présente sa proposition aux Conseillers.

Afin d'obliger les conducteurs à respecter la vitesse réglementaire, sans pour autant causer une gêne excessive ou de l'insécurité à ceux qui la respecte déjà, la Commission préconise la pose de 2 ralentisseurs de type « coussin berlinois » équipés de bandes rétro- réfléchissantes blanches à l'entrée et à la sortie de la zone du Centre équestre. L'automobiliste sera prévenu, en amont, de l'implantation de cet équipement par un panneau de type C 27. Le devis de SIGNALÉTIQUE 16 pour la fourniture et la pose de cet équipement s'élève à 3 638,23 € TTC.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette proposition.

- **Fougères** : Devis de SIGNALÉTIQUE 16 pour le remplacement du film miroir sur

le miroir installé à l'angle de la RD 175 et de la ruelle qui entre dans Fougères 150,70 € TTC.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise cet achat.

Prochain Conseil, **le vendredi 28 JUIN 2013** à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h.